



LE CONSEILLER MUNICIPAL MARTIN LEPROHON NOMMÉ MAIRE SUPPLÉANT



Saint-Basile-le-Grand, le 9 mars 2022 – Lors de la séance ordinaire du 7 mars dernier, monsieur Martin Leprohon, conseiller municipal du district n^o 2, a été nommé afin d’assumer les fonctions de maire suppléant pour la période du 23 mars au 22 juillet 2022. Il a également été résolu qu’il soit autorisé à signer tout document ou effet bancaire lorsque requis.

En vertu de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal est tenu de nommer un maire suppléant ou une mairesse suppléante, pour la période qu’il détermine, afin d’exercer les pouvoirs du maire lorsque ce dernier est absent ou qu’il est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

Rappelons que M. Leprohon est responsable des dossiers relatifs à l’aménagement, l’urbanisme, les travaux publics et les immeubles. Il est également membre de divers comités consultatifs municipaux, dont le comité d’urbanisme, le comité de démolition, le comité pour le plan d’action à l’égard des personnes handicapées et le comité avisé sur la circulation ferroviaire.

Pour en savoir plus sur les membres du conseil municipal, consultez le villesblg.ca/conseil.

- 30 -

Source : Karianne Falcon, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | k.falcon@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca

Pièce jointe : Martin Leprohon (officielle).jpg